

Rapport d'activités 2019



udccas

Nord Union Départementale
des Centres Communaux d'Action Sociale

4

Bilan de l'association

10

La thématique de l'autonomie

15

La thématique de la lutte contre les exclusions

20

Des outils pour les adhérents

24

Les partenaires



Le mot du Président

Bien qu'elle n'ait pas encore atteint son vingtième anniversaire, l'UDCCAS du Nord a su, au fil des années, faire ses preuves dans sa capacité à fédérer les CCAS et répondre à leurs besoins.

Cette année encore, les différents projets engagés témoignent de l'activité intense menée par notre association, qui ne dispose que de 3 salariées, dans le but de construire des réponses adaptées aux enjeux humains et sociaux que revêt l'action sociale.

Cette activité débordante illustre aussi l'irremplaçable engagement des acteurs de terrain, moteurs de notre dynamisme, en particulier les participants à nos instances et à nos réunions. Au-delà des nombreuses rencontres, formations et temps forts organisés pour et avec nos adhérents et partenaires, cette année 2019 a été marquée par des chantiers d'envergure : l'aboutissement du projet associatif, la réforme de nos statuts, mais surtout la signature de la convention-cadre avec le Département, qui réengage nos deux institutions dans un partenariat et des objectifs communs.

Toutes les rencontres et initiatives prises par l'UDCCAS du Nord ont permis de mettre en lumière les préoccupations des structures locales, de capitaliser les compétences, renforçant ainsi son rôle et son rayonnement. Grâce à ces savoirs partagés et notre ambition commune, l'UDCCAS du Nord est une tête réseau de plus en plus reconnue et écoutée de ses partenaires.

Je tiens à remercier nos adhérents pour leur engagement, les trois salariées de l'association, notre précieux stagiaire pour leur énergie et nos partenaires pour leur complicité. Ensemble, nous avons fait de cette année 2019, une année dynamique, en réponse aux nombreux défis de l'action sociale.

Merci à tous.

Roméo Ragazzo
Président de l'UDCCAS du Nord

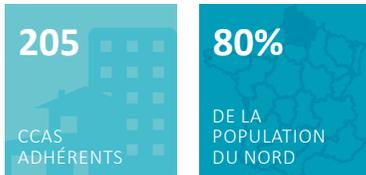
BILAN DE L'ASSOCIATION

Les adhérents

En 2019, l'association comptabilisait **205 CCAS adhérents**, dont 3 nouveaux :

- Anhiers
- La Madeleine
- Sainghin-en-Mélantois

Près de la moitié des adhérents représente des villes de moins de 5 000 habitants.



L'équipe des salariées

Trois salariées travaillent à temps plein au sein de l'UDCCAS du Nord.

- **Valérie Staes**, Chargée de mission sur les politiques autonomie
- **Louisa Koussa**, Assistante de direction
- **Pauline Durieu**, Responsable

Les salariées ont suivi diverses formations proposées par l'OPCO, Uniformation, selon leurs besoins (les outils Microsoft, la gestion du temps, le management), afin de consolider leurs compétences.

Dans une démarche de qualité de vie au travail, une charte du télétravail, co-construite avec les salariées, a été mise en place.

Mathieu Zimmermann, stagiaire à mi-temps sur la lutte contre les exclusions, a rejoint l'équipe à partir du mois d'octobre.

Les instances

Le Conseil d'Administration et le Bureau

Les administrateurs se sont réunis à 4 reprises et ont abordé diverses thématiques, telles que la concertation avec les partenaires institutionnels (Caf, Carsat, CPAM, Préfecture), les inquiétudes des adhérents quant aux financements des accueils de jour, la mobilisation de l'UDCCAS du Nord sur la concertation « grand'âge et autonomie », la convention-cadre avec le Département du Nord, les budgets, etc. Les administrateurs ont alimenté la rédaction du projet associatif, notamment des valeurs et missions de l'UDCCAS du Nord. Il a été également question de la modification des statuts associatifs et du règlement intérieur.

L'Assemblée Générale

La réunion de l'Assemblée Générale, constituée de l'ensemble des adhérents, s'est tenue le 4 juin 2019 à la Maison des Enfants de Lomme. Les rapports financiers et d'activités 2018 ont été présentés et validés, ainsi que le rapport d'orientation 2019. Une centaine de participants étaient présents à l'occasion de cette journée particulièrement dynamique.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'UDCCAS du Nord a réuni une Assemblée Générale Extraordinaire, le 3 décembre, afin d'acter les nouveaux statuts de l'association. Un groupe de travail, constitué d'élus, de techniciens de CCAS et de l'équipe de l'UDCCAS du Nord, s'était réuni à 5 reprises pour les retravailler. Plus précis et adaptés aux réalités de terrain, ils seront mis en application à compter du renouvellement des instances de l'UDCCAS du Nord.

Les chiffres-clés de l'UD

3

ETP

205

CCAS
ADHÉRENTS

16 ^{+77%} ↗

GROUPES DE
TRAVAIL MENÉS
AVEC **272**
PARTICIPANTS

15 ^{+67%} ↗

FORMATIONS
ORGANISÉES
AVEC **209**
PARTICIPANTS

1146

PERSONNES
INSCRITES À
LA LETTRE
D'INFORMATIONS
MENSUELLE

2

GUIDES
GRATUITS
PUBLIÉS

4279

PERSONNES
ONT CONSULTÉ
LE SITE
INTERNET

35

« PRATIQUES
INSPIRANTES »
ONT ÉTÉ POSTÉES
SUR LE SITE
INTERNET

Focus sur le projet associatif

Fruit d'un **travail collaboratif de 9 mois**, associant les administrateurs, les salariées, les adhérents et les partenaires de l'UDCCAS du Nord, le projet associatif fut élaboré sur la base d'un diagnostic complet et objectif, alimenté par de nombreuses réflexions en groupes de travail techniques et conseils d'administration.

Le projet associatif rappelle les **valeurs** de l'UDCCAS du Nord, ainsi que ses **missions** et identifie cinq **objectifs majeurs à atteindre à l'horizon 2026**, déclinés en axes de travail.

Pour une UD au cœur des réflexions sur l'action sociale, promouvant la culture de coopération, ouverte aux partenariats et à l'innovation, faisant reconnaître les CCAS comme garants du bien-vivre et de la cohésion sociale, ce projet apporte une vision ambitieuse de l'association.

Adopté à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale, ce projet associatif **constitue les grandes lignes directrices qui orienteront le travail de l'UDCCAS du Nord ces prochaines années**. Il est disponible sur le site internet de l'association.

En 2019, déjà, le travail de l'association s'est pleinement inscrit dans le projet associatif. Pour exemple : la réécriture des statuts, les réflexions concernant la mise en place d'une plateforme d'échanges pour les adhérents, l'adaptation des ressources humaines de l'association et leur montée en compétence, le développement des partenariats, les contributions à l'élaboration de diverses politiques publiques.

Trois temps forts

L'Assemblée Générale

La réunion de l'Assemblée Générale s'est tenue à Lomme le 04 juin et a rassemblé **une centaine de participants**. Au-delà des traditionnels rapports d'activités, financiers et moraux soumis à la validation des adhérents, l'UDCCAS du Nord a souhaité impulser plusieurs dynamiques de rencontres, de partages, d'échanges et d'innovation.

Dans cette démarche, 3 **conférences-débats** ont été organisées en matinée, suivies de « **pitch partenariaux** » par une quinzaine d'associations, start'ups et institutions, dont les travaux ou projets pouvaient intéresser les CCAS. L'après-midi fut consacré à la présentation du projet associatif 2020-2026 et à des **rencontres-minutes** où 9 CCAS ont proposé leurs projets innovants (soit 9 projets).

Le Congrès de l'UNCCAS

Le 1er octobre, le Congrès de l'UNCCAS à Amiens avait pour thème « Dernière ligne droite avant les Municipales 2020 ». **24 pratiques innovantes**, mises en place dans les CCAS de la Région, ont pu être valorisées, un stand leur a d'ailleurs été dédié et une page internet a été créée sur le site de l'UDCCAS du Nord. Les adhérents de Cambrai, Dunkerque, Grande-Synthe, Lille, Loon-Plage, Roubaix et Tourcoing sont notamment cités !

La signature de la convention-cadre avec le Département

L'UDCCAS du Nord et le Département ont signé la nouvelle convention-cadre 2019-2021 le 03 décembre. Elle aborde notamment les enjeux et engagements communs sur plusieurs thématiques : la stratégie pauvreté, l'inclusion numérique, le logement, l'insertion, l'accueil, l'isolement, etc. La déclinaison de cette convention-cadre peut s'envisager à l'échelle locale, comme l'a fait le CCAS de Lambersart avec son UTPAS. La convention est disponible sur le site internet de l'association.



La communication

Depuis plusieurs années, l'UDCCAS du Nord s'est lancée dans une démarche d'amélioration, de diversification et de modernisation de ses outils de communication. En 2017, une lettre d'informations s'est mise en place, en 2018, un nouveau site internet a vu le jour, en 2019, les publications type rapport d'activités ou projet associatif ont été mises en page par des professionnels de l'ESAT de Lille et une version internet est également disponible. Il est également à noter que le site internet est de plus en plus consulté, il en va de même pour la lettre d'informations.

35

« PRATIQUES
INSPIRANTES »
ONT ÉTÉ
POSTÉES SUR LE
SITE INTERNET

10

LETTRES
D'INFORMATIONS
MENSUELLES
ENVOYÉES

1146 +28% ↗

LECTEURS DE
LA LETTRE
D'INFORMATIONS
MENSUELLE

2

GUIDES
GRATUITS
PUBLIÉS

30%

DE TAUX
DE LECTURE
DE LA LETTRE
D'INFORMATIONS

4279 +43% ↗

VISITEURS
EN 2019 SUR
LE SITE INTERNET

NOUVELLE GOURVERNANCE

comme le veulent ses statuts, l'UDCCAS du Nord renouvellera ses instances en 2020. Un nouveau Conseil d'Administration élira son nouveau Président.

RECRUTEMENT

d'un chargé de mission sur la lutte contre les exclusions à mi-temps.

UNE PLATEFORME EN LIGNE

L'UDCCAS du Nord développera une plateforme en ligne. Elle servira d'espace de stockage de documents, proposera un forum facilitant les échanges entre les CCAS. Cette plateforme est mise en place dans le cadre du projet associatif.

SUIVI DE LA CONVENTION-CADRE

pluriannuelle signée avec le Département du Nord.

TEMPS FORT

l'association organisera le Congrès des UDCCAS des Hauts-de-France à l'automne 2020.

LA THEMATIQUE DE L'AUTONOMIE : ACTIONS ET CONTRIBUTIONS

Les CCAS adhérents, qu'ils soient situés en milieu rural ou urbain, mettent en place une politique sociale à destination des séniors, par des actions de lutte contre l'isolement et de promotion du lien social et/ou à travers la gestion d'un service ou établissement médico-social. L'accompagnement des aînés est en effet un enjeu sociétal fort, à l'échelle nationale, départementale et locale.

L'UDCCAS du Nord ayant à cœur d'accompagner les CCAS pour faciliter leur appropriation des politiques sociales, mais aussi de faire connaître leurs réalités aux institutions, a organisé 11 rencontres sur la thématique de l'autonomie. Ces groupes de travail ont également favorisé le partage d'expériences inspirantes dans la réponse aux appels à projets mais aussi les stratégies déployées par les adhérents pour accompagner les séniors, les personnes en situation de handicap, dans le respect de leur choix de vie.

1.

En février, un groupe de travail sur la thématique du **handicap psychique** a permis aux CCAS de présenter les travaux menés pour favoriser l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique et d'exprimer leurs difficultés et leurs besoins. Le CREHPSY, partenaire privilégié de l'UDCCAS du Nord sur cette question, a exposé les ressources disponibles pour accompagner les adhérents et a fait un retour sur l'actualité des conseils locaux de santé mentale des Hauts-de-France. A l'issue de cette rencontre, un programme de formation à la sensibilisation du handicap psychique a été élaboré pour 2020, afin de répondre aux attentes des adhérents.

2.

Le CREA a sollicité l'UDCCAS du Nord pour organiser une rencontre **d'échanges entre les CCAS et les associations tutélaires**, afin d'aborder les rôles de chacun dans le cadre des différentes mesures (mandataires, personnes protégées et partenaires) et les collaborations possibles CCAS- mandataires. Cette rencontre est amenée à être organisée sur d'autres territoires à l'occasion de la diffusion d'un guide sur le rôle des mandataires judiciaires.

3.

Un premier groupe de travail sur **la lutte contre l'isolement des aînés et l'engagement citoyen**, en avril, a permis d'identifier les actions mises en place par chaque adhérent. Des documents ont pu être mutualisés entre adhérents pour formaliser l'engagement citoyen (carte du bénévolat, convention d'engagement, chartes). Elle fut aussi l'occasion de présenter l'actualité de la démarche Monalisa, et pour le Département, de présenter l'appel à projets sur ce thème. Une deuxième rencontre, en novembre, a permis de repérer les possibilités de collaborations avec l'association les Petits Frères des Pauvres de Lille (conventions, partage d'outils, maison de vacances, journées de mobilisation) et de faire un retour d'expériences sur **l'appel à projets « Phosphor'âge »** : 39 CCAS y ont répondu, 8 ont été retenus à l'issue de l'instruction finale.

4.

Un **pack ambassadeur** « Ensemble agissons contre l'isolement des aînés » a par ailleurs été conçu en 2019 par les co-pilotes de la démarche **Monalisa**. Ce support de communication, comportant 6 fiches et des flyers, permet à chaque acteur de se saisir de la question de l'isolement et de promouvoir la lutte contre l'isolement au sein de sa structure, auprès de ses partenaires et sur son territoire. Ce pack s'adresse aux citoyens, aux élus, aux associations et aux professionnels. L'ambassadeur peut ainsi recourir aux différentes fiches disponibles dans le « pack » pour mobiliser, renseigner, faire remonter un besoin aux co-pilotes ou orienter un acteur.

5.

Les 12 CCAS labélisés « Relais Autonomie » (dont 3 CLIC) ont eu l'opportunité d'échanger en octobre sur leurs expériences de fonctionnement, un an après leur ouverture. Ce groupe de travail a rendu possible l'élaboration d'un retour commun des Relais Autonomie portés par un CCAS lors du comité de suivi départemental de décembre (points de satisfaction, difficultés rencontrées, axes d'améliorations, propositions concrètes d'amélioration de l'accueil du public).

Etablissements et services

De nombreux adhérents gèrent des établissements et des services médico sociaux. Ils sont donc concernés, entre autres, par les politiques publiques du Département. **6 groupes de travail les ont réunis**, dont deux en présence d'autres fédérations (FHF, URIOPSS) et des services du Département et avec lesquels la collaboration s'est renforcée depuis 2018.

Les gestionnaires d'EHPAD ont pu se réunir une première fois en mars pour partager leurs expériences de contractualisation en CPOM, ainsi que l'impact des nouvelles orientations des politiques départementales sur leur organisation et leur fonctionnement.

Une seconde rencontre commune aux adhérents de la FHF, en présence des services du Département, leur a permis d'obtenir des précisions sur l'aide sociale, la récupération de l'APA en établissement et les tarifs modulés de l'hébergement.

Ces échanges facilitent la compréhension, par le Département, des difficultés rencontrées par les adhérents dans l'application des nouvelles modalités mises en place par leur service et pour les adhérents, l'appropriation des nouvelles politiques publiques. A l'issue de ces rencontres des solutions constructives sont initiées pour lever les freins : par exemple des groupes de travail restreints entre les trésoreries, responsables d'établissements et le Département seront mis en place en 2020 pour trouver des issues co-construites aux problématiques rencontrées.

Les gestionnaires de SAAD se sont rencontrés en mars pour concevoir une contribution commune au « printemps des SAAD » et en novembre, afin d'échanger sur l'actualité du secteur et de ses enjeux (difficultés de recrutement, modulation du temps de travail, rapport El Khomri). Ils ont pu partager des outils de cadrage sur l'organisation du temps de travail, ainsi que des projets pour lever les freins au recrutement et agir sur l'attractivité des métiers.

Les gestionnaires de résidences autonomie de l'UDCCAS du Nord et de l'URIOPSS ont pu partager leurs questionnements relatifs au forfait autonomie, aux réhabilitations des résidences et aux appels à projets avec les services du Département et de la CARSAT. Des réponses concrètes ont pu leur être apportées. Les problématiques restées en suspens ont été relayées au service concerné du Département et à la CNSA. Cette rencontre riche en échanges d'informations techniques et opérationnelles permet également aux adhérents d'identifier des interlocuteurs aux seins des institutions.

L'UDCCAS du Nord a alerté le Département sur les difficultés rencontrées par les adhérents **gestionnaires d'un accueil de jour**, dans la mise en œuvre des modifications des modalités de financement départemental et a formulé six propositions pour accompagner ce changement. Un groupe de travail organisé avec la FHF a par ailleurs étudié le tableau de suivi d'activités proposé par le Département, et a suggéré de l'affiner en ajoutant des indicateurs supplémentaires. Il a aussi conçu un tableau de suivi de l'évolution des restes à charges. Depuis, une rencontre trimestrielle réunit les têtes de réseaux et les services du Département pour assurer un suivi de l'activité des accueils de jour.

Focus sur la contribution de l'UD

La loi « Grand âge et autonomie »

En février, l'UDCCAS du Nord a transmis à la Ministre des Solidarités et de la Santé une contribution pour alimenter la loi « Grand âge et autonomie ». Les propositions formulées ont pour ambition de permettre un équilibre entre viabilité des services, qualité de l'offre de services, équité tarifaire et territoriale, reconnaissance des professionnels, visibilité de l'offre et simplification des modalités de financement.

Le Printemps des SAAD

L'UDCCAS du Nord a contribué au « Printemps des SAAD », en participant aux réunions de concertation territoriales développées par le Département, avec les services d'aide à domicile et les têtes de réseaux, en mars 2019. L'objectif de ces rencontres était de recueillir des propositions concrètes d'amélioration du secteur et de valoriser des pratiques inspirantes mises en place localement, sur les thèmes de la qualité, de l'organisation du travail, de l'emploi, de la diversification de l'activité. La contribution de l'UDCCAS, lors des réunions en territoire et dans le livre vert, s'appuie sur des expériences recueillies par sondage, ainsi que sur des réflexions partagées lors d'un groupe de travail avec les SAAD publics, le 08 mars 2019. La contribution est disponible sur le site internet de l'association.

La redéfinition du financement des SSIAD

L'UDCCAS du Nord a co-produit avec un groupe d'adhérents et la MAIA Lille Métropole Sud Est, un dossier technique, relatant l'ensemble des difficultés communes aux SSIAD du Nord et proposant des mesures promouvant un cadre budgétaire adapté aux besoins des personnes accompagnées. Transmis à la CNSA, au Département du Nord, à l'ARS et aux Fédérations locales et nationales, il est complémentaire aux travaux de l'Agence Technique de l'Information sur Hospitalisation (ATIH) et à ceux du Rapport Libault. Le rapport et les mesures proposées sont disponibles sur le site internet de l'association.

L'UDCCAS du Nord a par ailleurs alimenté les réflexions de divers travaux :

- Conception d'un outil promouvant la bientraitance au travail dans le secteur de l'aide à domicile en lien avec le Département, deux adhérents et le cabinet Socrates : « guide méthodologique et étude de cas ».
- Participation à l'espace d'échanges « Initiatives Innovation & Vieillesse », piloté par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM).

INFORMATION ET SENSIBILISATION
des adhérents aux appels à projets de la Conférence des financeurs .

DÉCRYPTAGE
de la future loi « grand âge et autonomie ».

ACCOMPAGNEMENT
des SAAD sur la mise en place de leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

DÉVELOPPEMENT
de nouveaux partenariats.

Mise en place de
GROUPES DE TRAVAIL
de partage de bonnes pratiques.

**LA THEMATIQUE DE LA LUTTE
CONTRE LES EXCLUSIONS :
ACTIONS ET CONTRIBUTIONS**

La Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

L'UDCCAS du Nord s'est investie dans la mise en place de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. En effet, au-delà du relais d'informations et de la mobilisation des CCAS pour assister aux divers conférences et groupes de travail régionaux, l'UDCCAS du Nord s'est inscrite pleinement au sein des groupes de travail « Parcours emploi » et « accès aux droits ». Elle a également participé activement à la journée d'ateliers citoyens sur le Revenu Universel d'Activités (RUA) à Roubaix. Par ailleurs, l'UDCCAS du Nord a été reçue à deux reprises par Rodolphe Dumoulin, Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Région, afin d'échanger sur les enjeux spécifiques liés aux CCAS et d'élaborer des pistes de travail conjointes en 2020. L'Union Départementale s'est investie dans divers champs de l'accès aux droits, en lien avec la stratégie :

Les Maisons Départementales de l'Insertion et de l'Emploi (MDIE)

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le Département du Nord a notamment mis en place une nouvelle politique d'accueil et d'orientation des nouveaux entrants dans le dispositif du RSA, par le biais des MDIE. Afin de s'assurer de la bonne compréhension des changements inhérents au travail des référents RSA et de faire remonter les interrogations qui pourraient survenir auprès des services du Département, l'UDCCAS du Nord a co-organisé avec l'URIOPSS, la Fédération des Centres Sociaux et la FAS, trois réunions en territoires avec les adhérents respectifs. S'en sont suivis des retours auprès du Département à l'occasion du Bureau du CDI et d'une rencontre avec les agents du Département afin de répondre aux questionnements. 77 CCAS adhérents sont engagés dans l'appel à projets 2019-2021 « De l'insertion à l'emploi ».

Les Maisons France Services (MFS) et les Points Conseils Budgets (PCB)

Plusieurs CCAS ont souhaité s'investir dans les nouveaux projets nationaux, favorisant l'accès aux droits des habitants. Ils ont notamment répondu aux relais que l'UDCCAS du Nord a pu leur faire sur la possibilité d'obtenir le label « Maison France Services » et « Points Conseils Budgets ». In fine, 4 CCAS portent un PCB sur les 14 structures labellisées dans le Nord et 5 CCAS ont postulé au label « MFS ». L'UDCCAS du Nord est présente aux Copil organisés pour la coordination de ces deux labels.

La Charte du premier accueil social inconditionnel de proximité

Dans le cadre du SDAASP, les Départements et l'Etat ont pour obligation de rédiger une charte du premier accueil, afin de garantir des conditions d'accueil de qualité et de faciliter le parcours des usagers. L'UDCCAS du Nord a participé à 4 réunions avec le Département, afin d'alimenter ce document qui a vocation à se déployer et se spécifier en territoires. Le Conseil d'Administration a conditionné la signature de la charte à l'investissement des autres partenaires sociaux (MDPH, Caf, CPAM, Carsat entre autres). Elle devrait être signée et mise en œuvre en 2020.

La coordination intercommunale en matière sociale

L'UDCCAS du Nord co-pilote, avec le Département, l'action 2 du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP), sur les collaborations intercommunales en matière sociale. En effet, certains CCAS coopèrent afin d'optimiser leurs ressources et/ou améliorer les services proposés à la population. Ces expériences sont valorisées dans un document, qui sera transmis aux Présidents des EPCI au lendemain des élections municipales de 2020, afin d'alimenter les réflexions sur ce type de démarche.

La domiciliation

Les CCAS adhérents connaissent une augmentation importante, depuis plusieurs années, du nombre de personnes en demande d'une domiciliation, engendrant ainsi un accroissement permanent du nombre de personnes à accueillir et accompagner, ainsi que des complexités administratives.

Un **groupe de travail** en janvier a permis aux CCAS adhérents d'exprimer leurs difficultés dans la réalisation de leur obligation de domiciliation. L'UDCCAS du Nord les ont présentées à l'occasion du Copil organisé par la DDCS sur la question en début d'année 2019.

L'Etat a d'ailleurs été convié pour un temps d'échanges avec les adhérents lors de l'Assemblée Générale du mois de juin et le CCAS de Wasquehal a accueilli la DDCS pour témoigner de son travail quotidien. Ces démarches, ainsi qu'un recensement via internet, ont permis à l'UDCCAS du Nord d'être force de **propositions dans le cadre de la réécriture du Schéma départemental de la domiciliation**. Les besoins de terrain ont également été rappelés à l'occasion de la journée nationale de la domiciliation organisée par la DGCS et du Comité de Pilotage de décembre 2019, organisé par la DDCS.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Une commission ABS, présidée par Isabelle Joonnekindt, Vice-Présidente de l'UDCCAS du Nord, s'est tenue à Armentières en 2019 et a rassemblé une trentaine de participants.

Ceux-ci ont fait part de leur état d'avancement dans la réalisation de leur ABS, ainsi que des éventuelles difficultés rencontrées. L'outil Balise a été abordé. Un échange avec les services du Département, présents à cette commission, a permis de définir des données-clés départementales, nécessaires à la réalisation de l'ABS. Le Département les mettra à la disposition des CCAS en 2020.



Dans le cadre de la dynamique du plan **Logement d'abord** sur la Métropole de Lille, l'UDCCAS du Nord s'est particulièrement investie dans la construction de l'**observatoire social**, animé par l'ADULM, en participant aux groupes de travail qui l'ont construit, dans la communication autour du Logement d'abord auprès des adhérents et dans la mobilisation à assister à l'événement-phare mis en place en novembre. Le nouveau règlement intérieur du FSL fut aussi relayé aux adhérents.

Focus sur la contribution de l'UD

La réécriture du Schéma Départemental de la domiciliation

La contribution, disponible sur le site internet de l'UD, propose un état des lieux de l'activité de domiciliation par les CCAS dans le Nord et émet cinq propositions pour optimiser l'accès aux droits de tous les nordistes et la qualité du travail des CCAS, dans le respect des compétences de chacun.

L'UDCCAS du Nord a par ailleurs alimenté les réflexions de divers travaux, tels que :

- La redéfinition du règlement intérieur du FSL et du FMAJ avec la Mel,
- Le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage,
- Le PDALHPD,
- La Charte du 1er accueil social inconditionnel de proximité,
- Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

Suivi de la
RÉÉCRITURE

du schéma départemental de la domiciliation.

Rencontre en territoires auprès des CCAS pour effectuer un
BILAN N+1 du PDI.

SENSIBILISER

les adhérents à la dynamique du logement d'abord.

FAVORISER

la rencontre entre les adhérents et les structures impliquées
dans le logement.

DES OUTILS POUR LES ADHERENTS

Une des missions de l'UDCCAS du Nord est de favoriser la connaissance réciproque, de faciliter le travail quotidien des CCAS, de soutenir des démarches de qualités en termes de service public de proximité et d'accueil. A ces fins, l'association met en place des sessions de formations, publie des guides à destination des adhérents, développe divers partenariats et tente de conseiller au mieux les adhérents sur leurs projets ambitieux !

Cette année, **15 formations** ont été organisées, en collaboration avec nos partenaires, pour mieux répondre aux besoins des adhérents. **Plus de 200 agents de CCAS** y ont participé.

- 1 formation avec la DGFiP sur la déclaration en ligne des revenus,
- 9 formations avec la Banque de France sur l'accompagnement à la prévention des situations de surendettement,
- 1 formation avec la Mef sur les dispositifs prioritaires d'accès au logement,
- 1 formation avec l'UNCCAS sur « L'accès au logement social : un droit opposable »,
- 1 formation avec l'UNCCAS sur « Budget et comptabilité des ESMS, la M22 une nouvelle logique comptable »,
- 1 formation avec l'UNCCAS sur « Les aides sociales facultatives »,
- 1 formation avec l'UNCCAS sur « Réaliser un bilan de mandat pour définir les nouvelles orientations ».

Développement du réseau

Pour répondre aux besoins et aux questions des adhérents, les salariés de l'UDCCAS du Nord rencontrent régulièrement des associations, des start'up, des institutions, pour faire le lien avec les CCAS à l'occasion de l'Assemblée Générale, en réunion de groupe de travail ou de manière plus informelle.

Dans le domaine du numérique, de l'accès aux droits, de la prévention de la perte d'autonomie, nous avons entre autre rencontré : M comme Mutuelle, BipBop, Emmaüs Connect, Reconnect, l'ANCV, PictoAccess, Chronoprint, Enfance Maltraitée, Homnia, France Horizon, Merci Bastien, le CREA, La Poste et Hella Lief.



L'ABS : un guide gratuit

L'analyse des besoins sociaux constitue un outil indispensable à la mise en place de politiques sociales adaptées aux réalités locales et est rendue obligatoire à chaque renouvellement de mandat municipal. Cette obligation peine parfois à être respectée, ce guide ambitionne donc de soutenir les CCAS et tente de rendre plus abordable la démarche d'ABS. Il fournit des « fiches pratiques » et valorise le travail mené par certains CCAS dans le cadre de leur ABS.

L'UDCCAS du Nord a co-rédigé ce guide avec les étudiants du BTS SP3S du Lycée Valentine Labbé de La Madeleine pendant près de 2 années. Il est disponible sur le site internet de l'association.

L'intergénération : le guide « Assemblage »

Le réseau « Assemblage », dont fait partie l'UDCCAS du Nord, organise annuellement « le printemps de l'intergénération ». Il a eu lieu à Arras le 23 mai 2019 sur le thème « intergénération et numérique ». Ce 8ème printemps a rencontré un vif succès, avec 150 participants. Un recueil d'expériences inspirantes a été diffusé à 1.000 exemplaires et demeure disponible à l'UDCCAS du Nord.



8ème Printemps de l'Intergénération

23 mai 2019 - Arras



L'intergénération au défi du numérique

26 expériences inspirantes en Hauts-de-France



53

questions
juridiques

Les CCAS nous questionnent de plus en plus sur des sujets juridiques de tous types : la domiciliation, l'inhumation des indigents, la vente d'un terrain, le RGPD, la délégation de signature, etc. Aussi, nous sollicitons tantôt notre nouvelle base de données où nous compilons les actualités juridiques, tantôt nos collègues juristes de l'UNCCAS, qui nous apportent leur regard sur des questions particulièrement techniques. En 2019, nous avons répondu aux **53 questions juridiques** reçues par nos adhérents.



Les adhérents nous sollicitent énormément pour bénéficier d'**outils** facilitant leurs travaux en cours : des modèles de règlements d'aides sociales facultatives, de délibérations de C.A., des devis-types, des conventions-types avec des prestataires ou des agences intérim, pour exemples. .



Enfin, en tant que tête de réseau, l'UDCCAS du Nord a également conseillé et/ou mis en lien des **adhérents pour favoriser le partage d'expériences** sur les aides sociales facultatives, les modes de recrutements des aides à domicile, le management ou la mise en place de divers projets (alimentaires, d'insertion professionnelle, etc.).

ACCOMPAGNEMENT
des nouveaux élus à l'action sociale après les élections.

DÉVELOPPEMENT
des formations UNCCAS dans le Nord.

Mise en place d'une
PLATEFORME
d'échanges pour faciliter le partage d'expériences et la mise à disposition
de fiches juridiques et d'outils.

Rédaction et mise en valeur du
GUIDE
sur l'intergénérationnel 2020.

LES PARTENAIRES



Depuis la création de l'UDCCAS du Nord en 2002, la relation avec le Conseil Départemental n'a cessé de croître. Alors que le premier « protocole » a vu le jour en 2003, la dernière **convention-cadre 2019-2021** a été signée le 03 décembre 2019.

Elle aborde **les enjeux et les objectifs communs**, les actions que nous mettrons en place conjointement, pour une action sociale locale forte, un service public de qualité, favorisant l'accès aux droits de tous les nordistes. Elle rappelle aussi l'importance du décloisonnement du travail partenarial en proximité entre les UTPAS et les CCAS. Elle illustre enfin de manière concrète les engagements communs pris sur différentes thématiques : l'insertion, la prévention de la perte d'autonomie, l'accueil social inconditionnel de proximité, etc.

En matière d'accès aux droits, le Département et l'UDCCAS du Nord ont souhaité s'engager dans la recherche conjointe de collaborations avec les autres institutions, dont les évolutions peuvent mettre en difficultés les publics fragiles et impactent le travail des CCAS, comme des UTPAS.

En 2019, **un travail important a été mené avec la Caf**, afin d'élaborer une procédure de contacts, facilitant les communications entre les services des UTPAS, de la Caf et des CCAS.

4 CCAS expérimenteront ladite procédure de contacts en 2020 et si elle est pertinente, elle pourra être généralisée à l'ensemble des CCAS adhérents. En complément, des nouvelles sessions d'animations territoriales, mises en œuvre par la Caf, pourraient voir le jour en 2020. Les modalités de coopération ne sont pas totalement actées, mais les travaux suivent leur cour.

L'association a initié plusieurs **groupes de travail ou commissions**, en présence parfois des services départementaux, dont les ordres du jour étaient en corrélation avec les politiques mises en place par le Département (l'insertion professionnelle, la tarification et la modernisation des SAAD, les appels à projets départementaux, la lutte contre l'isolement, le forfait autonomie, etc.). Le contenu de ces réunions est détaillé plus haut dans le document. Systématiquement, le Conseil Départemental recevait, selon les cas, un retour, des propositions, des alertes, des questionnements.

En 2019, l'UDCCAS du Nord a été sollicitée pour participer à des **réunions en comité restreint** afin de travailler plus en amont les politiques sociales mises en place par le Département et impactant les CCAS. Ces nouveaux modes de travail permettent à l'association d'être plus réactive dans les retours du terrain, dans les propositions émises, dans la mobilisation des adhérents à la réponse aux appels à projets.

Nos partenaires

Depuis 2018, la Région soutient l'UDCCAS du Nord dans le cadre du dispositif CREAP : « Création d'Emplois Associatifs Pérennes ». La prévention de la perte d'autonomie étant un enjeu majeur pour les CCAS adhérent à l'association, il a semblé pertinent de réorganiser les actions en interne et de redéfinir le poste de chargé de mission en amont du recrutement de 2018. Il est désormais consacré exclusivement aux thématiques liées à la prévention de la perte d'autonomie, dans les champs des séniors, du handicap et des établissements sociaux et médico-sociaux.

La Région Hauts-de-France



Plus d'un quart des CCAS adhérents sont situés sur la Métropole lilloise. Dès lors, le partenariat avec la Mel s'est renforcé depuis sa prise de compétences sociales dans le cadre de la loi NOTRE.

Il fut question en 2019 du déploiement du plan Logement d'abord avec notamment la construction de l'observatoire social, géré par l'ADULM, mais également la montée en compétence des acteurs de terrain (avec une sensibilisation des travailleurs sociaux aux dispositifs prioritaires d'accès au logement), du travail de redéfinition du règlement intérieur du Fond Métropolitain d'Aide aux Jeunes.

L'association a également relayé de nombreuses informations aux adhérents et fait connaître le rôle, les missions, les besoins des CCAS auprès de la Mel.

La Métropole Européenne de Lille



Fondée en 1926, l'UNCCAS fédère plus de 4.000 CCAS ou CIAS. Elle a pour vocation à représenter, animer et accompagner les CCAS/CIAS aux niveaux départemental, régional, national et européen.

Fort de un réseau particulièrement actif, l'UDCCAS du Nord fait régulièrement appel à l'UNCCAS pour mieux saisir les enjeux nationaux, mettre en place des formations de qualité dans le Nord, bénéficier de conseils juridiques ou favoriser le partage d'expériences.

L'UDCCAS du Nord a participé activement au Congrès de l'UNCCAS en 2019, en valorisant notamment de nombreux CCAS de la Région à travers son site internet et la tenue d'un stand.

L'Union Nationale des CCAS



Depuis 2017, une convention de partenariat lie l'UDCCAS du Nord au Crehpsy. Elle a pour objet, entre autre, de faciliter les communications réciproques, pour diffuser au réseau des adhérents des informations ou des sessions de formations mises en place par le Centre. Par ailleurs, le Crehpsy peut mettre en place des sensibilisations au handicap psychique, à destination des agents d'accueil et des travailleurs sociaux, thématique qui intéresse particulièrement les adhérents.

Le Centre de Ressources sur le Handicap Psychique



L'association favorise les rapprochements entre les personnes de générations et cultures différentes, dans le respect de leurs identités individuelles et collectives, lutte contre toutes les formes d'isolement et contribue à développer les sentiments d'utilité et d'estime de soi chez les personnes – leur reconnaissance de "citoyens/citoyennes" à part entière au sein de la société. Le réseau « Assemblage » dont fait partie l'UDCCAS du Nord, organise annuellement « le printemps de l'intergénération » sur une thématique en lien avec les liens intergénérationnels.

Génération et Culture



L'UDCCAS du Nord est co-pilote de la démarche Monalisa au côté de l'association les Petits Frères des Pauvres, la Fédération des Centres Sociaux et l'UFCV. Les co-pilotes organisent des formations pour les bénévoles, l'appui à la démarche de réseau en territoires et créent des outils de communication pour sensibiliser à la lutte contre l'isolement des aînés.

Les Petits frères des Pauvres



Les Petits Frères ouvrent leurs formations aux bénévoles des CCAS, partagent certains de leurs outils et ressources (lieux de vacances), organisent des temps forts communs avec les CCAS pour soutenir les adhérents dans leur démarche de mobilisation d'engagement citoyen.

A l'occasion de la journée internationale des personnes âgées, le Président régional de l'association les Petits Frères des Pauvres a remis officiellement à Madame Mannarino, Vice-Président départementale en charge de l'Autonomie et à Monsieur Ragazzo, Président de l'UDCCAS du Nord, leur rapport 2019. Consacré aux liens entre l'isolement des aînés et territoires, il illustre la nécessaire complémentarité des politiques départementales, de l'action associative et de l'action sociale publique de proximité pour être plus efficaces dans la lutte contre l'isolement des aînés.

Mise en place de
FORMATIONS
ou sensibilisation conjointes pour les travailleurs sociaux UTPAS et CCAS,
dans le cadre de la convention avec le Département.

DIFFUSION
du « pack ambassadeur ».

ELABORATION
et signature d'une convention tripartite entre la Caf, le département
et l'UDCCAS du Nord, pour améliorer les communications en proximité,
la réponse aux publics accueillis, faciliter le quotidien des travailleurs sociaux,
et lutter efficacement contre le non-recours.

PARTICIPATION
au 9ème Printemps de l'intégration.

RENCONTRES et potentiel conventionnement
avec la CARSAT et la CPAM, pour lutter contre le non-recours, éviter les
suspensions de droits et mettre à disposition des travailleurs
des outils efficaces.



**Immeuble «Les Caryatides»
24 Boulevard Carnot
59800 Lille
09.81.75.80.30
www.udccas59.fr**